



L'UNEF Paris IV ?

Un syndicat dynamique, bien sur !

L'UNEF-Paris IV est un syndicat, défendant les droits des étudiants, se battant pour en acquérir d'autres. Nous sommes apolitiques, donc nous ne sommes pas affiliés à un parti politique. Des militants politiques, très minoritaires, s'investissent dans l'UNEF Paris IV, mais ceux-ci laissent leur étiquette politique au vestiaire. Ainsi les étudiants se sentent à l'aise à l'intérieur du syndicat.

C'est la situation des Universités et de ses étudiants qui nous occupe en tant que syndicat. Nous, adhérents de l'UNEF, avons une vision de la Fac sinon commune, du moins proche, qui nous rassemble. Celle-ci est basée sur une Fac, plus juste, facteur d'évolution et d'intégration sociale, et lieu d'apprentissage de la citoyenneté.

Nous constatons que les étudiants ne sont pas coupés de la société, et que les problèmes de celle-ci sont partie prenante du milieu étudiant. Nous assumons le fait que nos revendications soient politiques, dans le sens où se battre, par exemple, pour les étudiants étrangers est un combat politique, avec à la base le refus des lois Pasqua. Réclamer une évolution, c'est aller à l'encontre d'une situation existante, née de choix politiques.

L'UNEF Paris IV, un syndicat actif et non corporatiste sur Paris IV

Résolument opposés au corporatisme, nous nous battons sur des objectifs nationaux, tels les étudiants étrangers, l'état de l'enseignement supérieur, les déficits criants de l'aide sociale étudiante en France, de l'absence d'aide au logement efficace, etc.

Nous avons des rapports avec d'autres AGE (Assemblée Générale des Etudiants), structure de base du syndicat national, ce qui nous permet des échanges d'informations, d'avoir des débats sur des problèmes touchant tous les étudiants de France. Nous pouvons connaître les avancées obtenues par les autres AGE dans leurs combats, comme celle de Sciences-po qui a obtenu des victoires sur l'aide sociale et le redoublement des étudiants de première année, coopérer avec l'UNEF Paris I pour une action dans les RU etc.

Nous nous battons pour :

➡ inscrire les bacheliers ou les "laissés pour compte" des inscriptions universitaires, lors des SOS-Inscriptions.

➡ nous participons aux réformes pédagogiques.

➡ nous proposons des projets, des alternatives.

➡ nous faisons circuler l'information, ce qui nous apporte le soutien des étudiants, permettant d'établir des rapports de force, d'obtenir gain de cause sur nos revendications.

Nous vous encourageons à participer à la vie associative de Paris IV qui est peu développée. Faites vivre votre Fac. Nous sommes ouverts à tous et à toutes, qui voulez nous soutenir, nous rejoindre. Pour que le travail syndical soit efficace, venez aux A.G., aux réunions, venez discuter, donner votre point de vue, vous informer.

Nous voulons un syndicalisme dynamique et ouvert sur la Sorbonne.

Syndiquez-vous !

QUE FAIT L'UNEF PARIS IV ?

BILAN DE L'ACTION SYNDICALE DE RENTREE...

L'année universitaire commence à peine et certains étudiants se posent la question : où est l'UNEF Paris IV, que fait-elle pour les étudiants ? Voici quelques éléments de réponse sur l'activité locale de notre syndicat depuis la fin de l'année universitaire.

Comme chaque année, dès la proclamation des résultats du bac nous avons mis en place le dispositif des "SOS inscriptions". Il s'agit pour l'UNEF de tenir des tables dans la Sorbonne pour y aider les bacheliers qui ont des difficultés à s'inscrire. Nous nous appuyons en cela sur la loi Savary de 1984 selon laquelle chaque bachelier doit pouvoir s'inscrire dans "la filière et l'université de son choix".

Ce droit est malmené par le tristement célèbre système RAVEL dont les dérives sont très néfastes. Les adhérents de l'UNEF se sont donc relayés en juillet, septembre et octobre sur Paris IV pour aider les étudiants à s'organiser et obtenir leur inscription. Après de nombreuses démarches en direction de l'administration et diverses entrevues avec le Président de la Sorbonne, près de 150 bacheliers sans Fac ont finalement été inscrits dans notre université.

C'est un indéniable succès ! Cette victoire bien sûr nous (UNEF) ne l'avons pas obtenue seuls. Elle n'a été possible que par la mobilisation des étudiants eux-mêmes.

L'inscription en Fac de ces bacheliers est la preuve que la lutte paye.

Mais notre action de rentrée s'est aussi développée sur un autre terrain : au sein des différents conseils de l'université où siègent certains de nos adhérents. Nombreux sont les problèmes que nous avons soulevés lors de ces réunions. Ces questions nous sont posées par les étudiants qui nous ont élus et que nous représentons. Elles sont le reflet de difficultés quotidiennes rencontrées à Paris IV ou de préoccupations plus ponctuelles. Le dernier exemple en date concerne la réforme des licences.



Lors de cette rentrée, se met en place la nouvelle licence. Dans bien des filières, les projets prévoient l'obligation de passer plus de

modules pour obtenir ce diplôme (6 ou 7 au lieu de 5 en histoire par exemple). Lors des inscriptions pédagogiques un certain nombre d'étudiants de maîtrise conditionnelle (particulièrement en histoire de l'art et en lettres) ont eu une désagréable surprise. Du fait de la nouvelle maquette, ils ne doivent plus passer leur maîtrise et le module de licence qui leur manque mais leur maîtrise et deux modules pour ainsi atteindre le nombre de modules du nouveau diplôme. Cette situation n'est pas tolérable parce qu'elle oblige les étudiants à passer des examens supplémentaires qui n'étaient pas prévus lors de leur inscription d'origine, créant un diplôme "bâtard" mélange de l'ancienne et de la nouvelle formule de licence, et violant le principe de non-rétroactivité d'une réforme.

En conséquence, nous sommes intervenus dans les différents conseils (Conseil d'Administration, Conseil d'Etudes de la Vie Universitaire et Conseil d'UFR) pour demander, avec les étudiants concernés, la mise en place d'un régime transitoire pour que les étudiants de maîtrise conditionnelle et ceux redoublant leur licence n'aient pas à passer d'examens supplémentaires. Ces demandes n'ont pour

l'instant obtenu que de vagues réponses qui ne peuvent nous satisfaire.

**Ici encore, une seule méthode nous permettra d'obtenir satisfaction :
L'ACTION.**

Déjà, des pétitions circulent parmi les étudiants de maîtrise et de licence, dans plusieurs UFR, et les étudiants contactent l'UNEF pour aller plus loin. Un rendez-vous avec la présidence est prévu pour exposer le problème au plus haut niveau de l'administration. Le succès comme souvent dépendra de la mobilisation des étudiants.

De plus, L'UNEF poursuit les campagnes entamées, concernant les problèmes aigus des bibliothèques, et se prépare à reprendre la mobilisation sur l'aide sociale.

**C'EST LA MOBILISATION QUI
PERMETTRA DE FAIRE EVOLUER LES
CHOSSES DANS LE BON SENS.
PLUS NOUS SERONS NOMBREUX A NOUS
ENGAGER, PLUS NOUS SERONS
EFFICACES, ALORS N'HESITEZ PAS A
NOUS REJOINDRE.**

REFORME BAYROU : VIGILANCE

Suite aux Etats Généraux organisés après le mouvement étudiant de Novembre / Décembre 1995, Bayrou a présenté le 18 juin dernier sa réforme de l'enseignement supérieur. Une réforme qui met de côté la principale revendication des étudiants, à savoir un véritable réengagement de l'Etat dans l'enseignement supérieur par le biais d'une loi de programmation budgétaire. Pour éviter tout mouvement étudiant,

Bayrou a prévu une application "progressive". Mais, au-delà, la réforme pose les jalons d'une remise en question du service public de l'Education Nationale.

La Réorganisation des Premiers Cycles

Bayrou propose une réorganisation des premiers cycles, qui deviendraient "une période

d'entrée dans les études permettant d'aborder des disciplines et des voies de formation parentes entre elles". Le DEUG deviendrait alors un super-BAC très généraliste. Il serait organisé en semestres devenant un "temps de découverte". Un "tutorat assuré par des étudiants confirmés" viendrait résoudre les problèmes de TD surchargés. Bonne excuse pour ne pas créer de vrais postes d'enseignants.

Un "horaire particulier" serait aménagé dès la classe de seconde pour proposer aux élèves une orientation, qui risque bien de se faire en fonction des résultats ou des "débouchés", dictés par une "instance indépendante", liée aux entreprises...

Allocation Sociale d'Etudes

Bayrou se prononce pour une "allocation sociale d'Etudes". Mais il reste dans le vague : elle serait attribuée en fonction des "revenus des familles", ou des "critères pédagogiques", sans avoir encore été chiffrée. D'autre part, l'ALS risque de disparaître.

Filière technologique et Recherche

Une filière technologique est prévue à côté des filières générales ; une filière courte, destinée à former une main-d'oeuvre malléable à merci en fonction des besoins des entreprises. D'autre part, face aux modules de professionnalisation proposées, face à la vague formule "un renouveau de la politique des stages", exigeons des stages sérieux avec de vrais débouchés.

En ce qui concerne la recherche, "l'existence de contrats passés avec les

entreprises" doit être "mieux pris en considération". Autrement dit, il s'agit d'orienter la recherche en fonction des besoins du marché. Et les thésards en lettres, que deviendront-ils?

Deux propositions sont avancées pour "moderniser" les Facs : d'une part, laisser la propriété des locaux aux universités, ce qui permettrait à l'Etat de se désengager financièrement, à long terme. D'un autre côté, établir des contrats d'établissement avec des collectivités locales, ce qui conduira à remettre en question le cadre national des diplômes, tout en permettant à des entreprises de la région, par le biais d'une ou plusieurs places au Conseil d'Administration, d'émettre un avis sur les programmes d'enseignement.

Les moyens : "Faire mieux avec ce que nous avons"

Reste la question des moyens. Là-dessus, Bayrou est beaucoup moins prolixe : il faut "faire mieux avec ce que nous avons". L'idée d'une loi de programmation budgétaire, que Bayrou avait semblé un instant retenir, est oubliée. Pourtant, c'est plus que jamais une des réponses aux problèmes de l'enseignement supérieur : une loi de programmation budgétaire chiffrée à cinquante milliards sur cinq ans, des embauches d'enseignants, de chercheurs... Reste que la réforme Bayrou représente une attaque à nos droits, vu qu'elle tend à soumettre la Faculté aux exigences du Marché.

Vigilance, donc.